

FINLANDE

La convergence du PIB par habitant par rapport aux pays les plus performants s'est poursuivie. Toutefois, le chômage structurel reste élevé et l'emploi des travailleurs âgés et des personnes peu qualifiées est relativement faible.

Priorités

Réduire le coin fiscal sur les revenus du travail

Enjeu et recommandations : pour réduire le coin fiscal moyen et marginal sur les revenus du travail, qui compte parmi les plus élevés dans la zone de l'OCDE, il avait été recommandé de continuer à alléger l'impôt sur les revenus du travail, tout en assurant la viabilité budgétaire par transfert d'une partie de la charge fiscale sur des impôts ayant moins d'effets de distorsion, notamment les impôts sur la propriété.

Mesures prises : le gouvernement a fait savoir qu'il diminuerait la taxation des revenus du travail au cours de la période 2008-11, mais en raison d'une situation conjoncturelle favorable, il a reporté les baisses d'impôts en fin de période.

Éliminer les voies d'accès à la retraite anticipée

Enjeu et recommandations : pour allonger la durée de la vie active, nettement inférieure à celle observée en moyenne dans les pays nordiques, il avait été recommandé : i) de soumettre les travailleurs de plus de 59 ans aux mêmes obligations d'activation que les travailleurs plus jeunes pour l'octroi des allocations chômage; ii) de n'attribuer la pension d'invalidité que pour raisons médicales, et pas selon des « critères sociaux » comme cela est possible avec le système actuel; et iii) de renforcer les mesures d'activation des travailleurs âgés et des titulaires d'une pension d'invalidité ayant une certaine capacité de travail.

Mesures prises : aucune mesure n'a été prise depuis la vaste réforme des retraites de 2005, qui a allongé la vie active de 0.4 an jusqu'à présent et qui, selon les estimations du gouvernement, repousserait de 1.2 an l'âge moyen de la retraite en 2012.

Réformer l'indemnisation du chômage

Enjeu et recommandations : pour inciter davantage les chômeurs à reprendre un emploi après une longue période de chômage, il avait été recommandé de réduire l'aide financière dont bénéficient les chômeurs de longue durée.

Mesures prises : une réforme d'ensemble du système de sécurité sociale a été engagée. Les divers aspects sont examinés par un groupe de travail de large composition et les premiers projets de loi devraient être soumis au Parlement à l'automne 2008.

Favoriser les négociations salariales au niveau de l'entreprise

Enjeu et recommandations : pour promouvoir l'emploi et la flexibilité du marché du travail, il avait été recommandé de faire en sorte qu'une plus forte proportion des négociations salariales annuelles intervienne au niveau de l'entreprise et d'autoriser les entreprises à déroger aux conventions collectives centrales, de façon que les salaires soient plus en phase avec la situation locale.

Mesures prises : les négociations salariales de 2007 ont eu lieu au niveau sectoriel; les négociations au niveau de l'entreprise se sont légèrement développées.

Poursuivre la déréglementation des marchés de produits ainsi que la privatisation

Enjeu et recommandations : pour intensifier la concurrence, il avait été recommandé de déréglementer encore les marchés de produits, en particulier en assouplissant la réglementation des heures d'ouverture des magasins et les règles d'urbanisme, de façon à faciliter l'entrée dans la distribution de détail; il avait été également recommandé de poursuivre le processus en cours de privatisation.

Mesures prises : le gouvernement prévoit de réexaminer la réglementation concernant les heures d'ouverture des magasins, mais aucune mesure concrète n'a été prise à ce jour. La gestion des entreprises publiques ne relève plus des ministères concernés, mais d'une unité spéciale créée au sein des services du Premier ministre.